

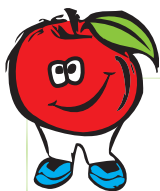
S'Rottelser

Blattel



Journal de Rottelsheim
Juin 2018

N°63



Sommaire

Editorial par Michèle VOLTZ p. 3

Informations officielles

Vie communale

Présentation de l'horloge de l'église	par Michèle VOLTZ	p. 4
Formation à l'utilisation du défibrillateur	par Michèle VOLTZ	p. 5
Jardin communal	par Michèle VOLTZ	p. 7
Finances : comment la Commune tient ses comptes	par Elisabeth RAOULT	p. 8
Fête des Aînés	par Michèle VOLTZ	p. 9
Lecture publique	par Michèle VOLTZ	p. 10
Campagne thermographique	par Arnaud MARTIN	p. 11
Epicerie solidaire	par Michèle VOLTZ	p. 12
A propos des trottoirs	par Michèle VOLTZ	p. 13
Jardiner sans pesticides	par Béatrice DORMANN	p. 13

Vie à l'école

Nettoyage de printemps	par M.V. et élèves Mme TUMPICH	p. 14
Ecole élémentaire Les Vergers	par Cathy LEDIG	p. 15
Ecole et périscolaire	par Michèle VOLTZ	p. 16
Le mot du périscolaire	par Valérie PAUL	p. 17

Etat civil par Elisabeth RAOULT p. 19

M ^{me} Christiane ZAEPFEL a fêté son 80 ^{ème} anniversaire	par Michèle VOLTZ	p. 20
M ^{me} Lucie JOST a fêté son 80 ^{ème} anniversaire	par Michèle VOLTZ	p. 21
M. Joseph FRIEDERICH a fêté son 85 ^{ème} anniversaire	par Michèle VOLTZ	p. 22
M. Joseph ADAM a fêté son 80 ^{ème} anniversaire	par Michèle VOLTZ	p. 23

La parole aux Rottelsheimois

Vie associative

ACOKR	par Danièle MARTIN	p. 24
Regards sur Rottelsheim	par Etienne VOLTZ	p. 24
Fête du Territoire	par le Conseil de Fabrique	p. 24
Burkina Brunne : Source de solidarité	par Etienne VOLTZ	p. 25
Informations pratiques	par Elisabeth RAOULT	p. 26

Prochaines dates à retenir p. 28

Les articles signés et opinions émises dans le bulletin n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Préparation : Elisabeth RAOULT - Mise en page : Sabine FORTMANN

Photo de couverture : Bernard RUDLOFF

Responsable de publication : Michèle VOLTZ, Maire de Rottelsheim 7, rue de l'Ecole 67170 ROTTELSHEIM

Imprimerie du Sonnenhof ESAT et EA 03 88 80 24 24 - imprimé sur du papier recyclé



Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Au sujet de la météo de ce printemps, nous vous proposons en page de couverture de ce journal une vue aérienne de Rottelsheim avec les différents «lacs» qui se sont formés en contrebas. La photo datée du mois de mai 2018 a été prise par un Rottelsheimois. Jusqu'à présent les fortes pluies qui ont touché notre commune ne nous ont pas entraîné de coulées de boue ni d'inondations à nos maisons ou nos rues contrairement à de nombreuses autres communes. La gestion des problèmes liés à l'écoulement de l'eau nécessitera certainement à l'avenir des financements de plus en plus importants pour y remédier ou au moins à limiter les dégâts qui en résultent.



Ce printemps a également vu l'implantation d'un défibrillateur à l'entrée de la mairie. C'est un appareil dont nous espérons ne pas avoir besoin mais en cas de nécessité il pourra sauver une de ces nombreuses vies qui sont mises en danger par un arrêt cardiaque. Avec un défibrillateur sur place, le temps d'intervention sera forcément plus court. Or c'est la rapidité de la première intervention qui est décisive pour avoir une chance de sauver la personne.

En passant derrière la mairie, le jardin que la commune a récupéré est désormais mis à la disposition de toute personne intéressée. C'est un projet communal où vous avez la possibilité d'intervenir directement. Profitons des beaux jours à ce niveau mais aussi pour assister aux manifestations qui vous sont proposées par nos associations.

Bon été à toutes et à tous

Le Maire,
Michèle VOLTZ



(photo Bernard RUDLOFF)



Présentation de l'horloge de l'église

L'horloge de l'église St Martin de Rottelsheim est une horloge UNGERER datée de 1925. Cette horloge mécanique montre des signes de faiblesse, vous le remarquez quand ses aiguilles retardent par rapport à l'heure du moment ou quand elle est totalement à l'arrêt. Devant des interventions techniques devenues de plus en plus nombreuses, la question s'est posée de savoir combien de temps elle allait encore pouvoir être maintenue en l'état.

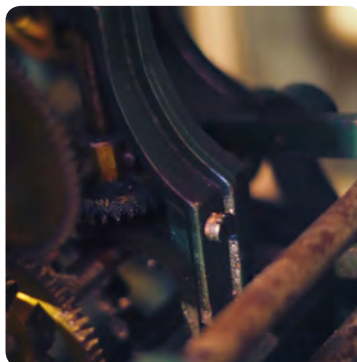
La réponse : sa réparation générale coûte autant que son remplacement par une nouvelle horloge électronique. M. Fontana de la société Bodet qui en assure l'entretien a ouvert les battants de cette presque centenaire et en a expliqué le fonctionnement. La valeur patrimoniale en a été soulignée mais aussi ses faiblesses avec notamment la maintenance régulière à effectuer par Christian Hoffmann et Yves Fruhauf après bien d'autres avant eux. Une horloge électronique faciliterait également les interventions de Monique Wendling quand il s'agit de faire sonner les cloches : programmation préalable et mise en route à distance pour ne citer que ces exemples.

Ce qui est certain, même si elle devait être remplacée tout le monde demande à ce que la vieille dame soit conservée !

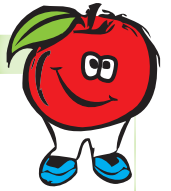
M.V.



M. FONTANA présente l'horloge (photo M.V.)



Détails artistiques de l'horloge (photos Christophe LAVERNAY)



Formation à l'utilisation du défibrillateur

La municipalité a opté pour installer un défibrillateur à l'entrée de la mairie. Accessible à tous, à tout moment, il est destiné à être plus proche des Rottelsheimois.

La rapidité de l'intervention et l'utilisation d'un défibrillateur en cas de malaise d'une personne est tellement importante en cas d'arrêt cardiaque que l'appareil installé devant le centre omnisports est trop éloigné pour être efficace au sein de la commune.

Pour pouvoir mieux comprendre et se servir du nouveau défibrillateur installé devant la mairie, une formation a été proposée à toutes les personnes intéressées.

Le 10 février dernier, le formateur, M. RANNER de la société SCHILLER et les personnes préalablement inscrites, étaient tous au rendez-vous. M. RANNER, très compétent, a su retenir l'attention de toutes les personnes présentes. Il a montré très concrètement comment utiliser l'appareil. Voilà désormais de nouveaux Rottelsheimois formés, prêts à aider efficacement ceux qui pourront en avoir besoin !

M.V.



Explications pour l'utilisation de l'appareil (M.V.)



Photo de groupe de tous ceux qui ont suivi la formation (M.V.)



SCHILLER
FRANCE S.A.S

Comment agir lors d'un arrêt cardiaque ? Rappel des gestes simples pour porter secours

La victime ne parle pas, ne bouge pas et ne respire pas, c'est une absence de signe de vie. Il faut alerter, masser et utiliser votre défibrillateur Schiller.

La personne est-elle en arrêt cardiaque ?



La recherche de signe de vie doit être simple :

Stimuler la victime par les épaules : « serrez-moi la main, ouvrez les yeux, est-ce que vous m'entendez ? ».
Si la victime ne parle pas et ne bouge pas : vérifier si elle respire. Pour cela, regarder si son ventre se soulève.

1^{ère} étape : Appeler



Ou composer votre numéro d'alerte locale au sein de votre structure.

2^{ème} étape : Masser



Au bout de 10 secondes, la victime ne respire pas. Commencer immédiatement le massage dans l'attente d'un défibrillateur.

Appuyer fort et vite au milieu de la poitrine sans vous arrêter.

3^{ème} étape : Défibriller



Allumer l'appareil, suivre les consignes vocales.

Ouvrir le sachet et coller les électrodes sur le thorax en suivant la disposition des pictogrammes. L'appareil fait une analyse et délivre un choc électrique si nécessaire.

Poursuivre le massage en continu. Toutes les 2 minutes, l'appareil fait une nouvelle analyse. Continuer la réanimation jusqu'à l'arrivée des secours.

Depuis le décret de mai 2007, **tout le monde** est autorisé à se servir d'un défibrillateur.

Les défibrillateurs sont automatiques ou semi-automatiques.

Les consignes pour secourir la victime sont indiquées sur l'appareil par des pictogrammes, mais aussi vocalement tout au long de l'intervention.



SCHILLER
FRANCE S.A.S

Pas de défibrillateur à proximité ? Masser jusqu'à l'arrivée des secours !

Ce document ne vise pas à remplacer une formation. Pour toute information complémentaire, rendez vous sur notre site internet : www.schillerfrance.fr
Cette sensibilisation est certifiée aux normes d'initiation aux Premiers Secours (IPS). Simple et efficace, elle est accessible dès 10 ans et permet d'intervenir avec les bons gestes !

SCHILLER
FRANCE S.A.S



Jardin communal

Dans le cadre de la préparation du jardin de la mairie pour sa mise à disposition aux personnes intéressées, les préparatifs se succèdent : tonte de l'herbe, travaux de déblaiement, mise en place de la clôture, ramassage de cailloux...

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie ou auprès de Christian Hoffmann pour plus de renseignements.

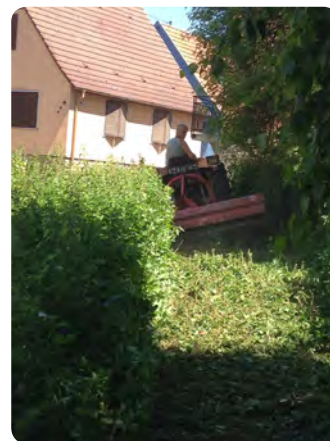
M.V.



Les interventions de Vert d'Esprit



(photos E.R.)



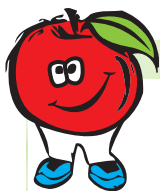
Tonte par P. Muckensturm
(photo A.M.)



Les enfants de Virginie F. ont participé
au ramassage des cailloux



(photos Christophe Lavernay)

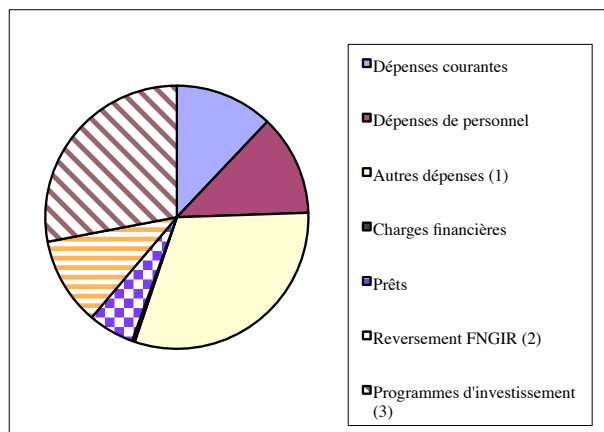


Finances : comment la commune tient ses comptes

DEPENSES

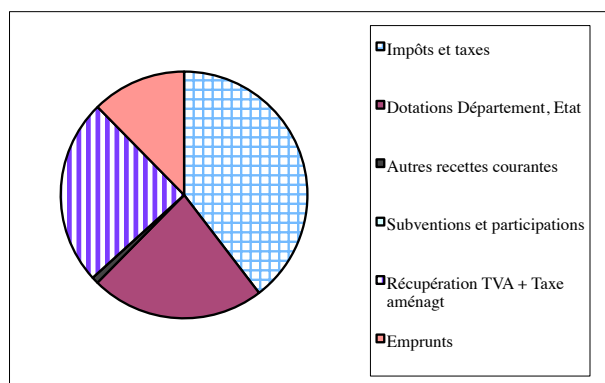
INTITULES	DEPENSES (€)
Dépenses courantes	21 156,74
Dépenses de personnel	21 763,66
Autres dépenses (1)	53 917,23
Charges financières	605,66
Prêts	9 952,08
Reversement FNGIR (2)	18 960,00
Programmes d'investissement (3)	49 109,12

(1) : service incendie, assainissement, gymnase intercommunal, subventions, indemnités élus...
 (2) : Fonds National Garantie Individuelle de Ressources
 (3) : Travaux accessibilité église, matériel et outillage de voirie.



RECETTES

INTITULES	RECETTES (€)
Impôts et taxes	86 489,54
Dotations Département, Etat	49 776,92
Autres recettes courantes	1 945,14
Subventions et participations	0,00
Récupération TVA + Taxe aménagé	53 167,83
Emprunts	27 000,00



En 2017, si la commune dispose de 100 €, elle dépense :
 12,06 € en charges courantes,
 12,40 € en charges du personnel,
 30,72 € autres dépenses (1),
 0,35 € en charges financières,
 5,67 € pour les remboursements de prêts,
 10,81 € pour le reversement au FNGIR (2)
 27,99 € pour les programmes d'investissement (3).

Si la commune reçoit 100 €, ils proviennent pour :
 39,61 € des impôts et taxes
 22,79 € de dotations du département et de l'Etat
 0,89 € d'autres recettes courantes,
 0 € des subventions et participations
 24,35 € de la Taxe d'aménagement, récupération de la TVA,
 12,36 € d'emprunts.

Autres dépenses (1) :

Service Incendie : contingent = 2 284,23 €, transfert = 3 712,50 €,
 allocation vétéranisme = 3 610,23 €

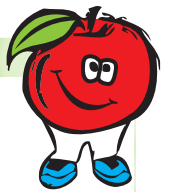
Sivu Kriegsheim-Rottelsheim : 9 014,62 €

SDEA : 9 464,71 €

Taxes communales	Taux 2016	Taux 2017**
d'habitation	9,18 %*	7,59%
foncière (bâti)	4,97%	8,11%
foncière (non bâti)	19,12%	27,89%
professionnelle	12,15%	

* : part communale et départementale qui sera à reverser au Département

** : harmonisation des taux au sein de la Communauté d'agglomération de Haguenau (CAH)



Fête des Aînés

Le 21 janvier 2018 ce fut la première occasion pour notre nouveau député, Vincent Thiébaud, de participer à notre fête des Aînés. Les deux conseillers départementaux Christiane Wolfhugel et Etienne Wolf, un habitué de notre rencontre annuelle, ont eux aussi présenté leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année à l'assemblée. Ils ont également, comme d'habitude, répondu aux questions brûlantes de l'actualité.

Les convives, quant à eux, ont passé une agréable après-midi animée par M. Herber.

Les membres du CCAS et les conseillers municipaux ont veillé au bon déroulement du service auprès des invités pendant cette journée qui leur est consacrée.

M.V.



Le député et les conseillers départementaux (photo E.V.)



Le musicien : M. Herber



Une ambiance très joyeuse... (photos M.V.)



(photos M.V.)



Lecture publique

Rappel des principaux services proposés par le Réseau de lecture publique de la région de Brumath.

Une carte unique vous permet de fréquenter les 3 bibliothèques du réseau sur le principe du « prêté ici, rendu ailleurs ».

Grâce à la navette qui circule une fois par semaine, vous profitez des collections de tout le réseau. A ce catalogue bien fourni (36 272 documents) s'ajoutent les services dématérialisés : accès au portail et aux documents, gestion de son compte (prolongation, réservation), vidéo à la demande, musique en ligne et prêt de liseuses. Téléchargez également des livres numériques sur votre liseuse personnelle, directement de chez vous.

Le Réseau de Lecture Publique est également partenaire de la Médiathèque Départementale (BDBR) qui met ses collections de documents à disposition du public. Un large choix s'offre à vous !

Le programme culturel mensuel organisé autour d'une thématique permet de découvrir gratuitement et en famille des spectacles, des conteurs, des auteurs, des rencontres etc. Pour le découvrir, visitez le portail : <http://ccbrumath.c3rb.org/>

Vous souhaitez être accompagné(e) dans vos démarches pour savoir comment s'inscrire ou comment réserver un document ? Le personnel de la mairie de Rottelsheim se tient à votre disposition. Contactez les au 03 88 68 31 34.

Sarah Laurey-Dettling
Communauté d'Agglomération de Haguenau
Responsable du Réseau Lecture Publique de la Région de Brumath



(photos remises)





Campagne thermographique

Durant l'hiver 2017-2018, l'Espace Info Energie de la CAH et Oktave ont arpenté les rues de la commune afin de réaliser des clichés thermographiques des habitations dans le cadre de l'opération « Thermo de Quartier »

Qu'est-ce que la Thermographie Infrarouge ?

La thermographie infrarouge est la discipline qui permet de mesurer à distance la température des objets à partir de ses émissions d'infrarouges. C'est un outil de diagnostic qui permet de déceler les fuites d'air et mettre en évidence les pertes de chaleur.

Dans les maisons anciennes, cela permet de voir immédiatement les défauts d'isolation.



Quel Objectif ?

Les ambitions de cette opération étaient multiples. Tout d'abord de pouvoir proposer une thermographie gratuite aux habitants de la commune. Ensuite de sensibiliser les habitants aux déperditions d'énergie de leur logement et d'encourager les rénovations en améliorant la connaissance des bâtiments. Et enfin de faire connaître les services gratuits de conseils et d'accompagnement que sont les Espaces Info Energie et Oktave.

Comment s'est déroulée l'opération ?

« Impliqué dans sa volonté de maîtriser les dépenses énergétiques et financières de ses habitants, le conseil municipal de Rottelsheim nous a rapidement contacté pour participer à l'opération Thermo de Quartier » note Arnaud MARTIN Conseiller Info Energie.

« La météo durant cet hiver nous a compliqué la tâche avec les températures qui se sont maintenues longtemps au-dessus de cinq degrés et ensuite une période froide mais très ensoleillée. La campagne thermographique a été décalée de plusieurs semaines pour pouvoir réaliser les clichés dans de meilleures conditions » observent Arnaud MARTIN et son collègue du programme Oktave Gabriel QUENTIN.

« Après la prise des clichés, nous les avons retravaillés afin de pouvoir faire ressortir les défauts d'isolation et les fuites d'air. Une fois ce travail réalisé, les clichés ont été transmis aux propriétaires des maisons concernées. Nous nous tenons maintenant à la disposition des habitants qui souhaiteraient avoir un commentaire personnalisé de leur cliché et étudier avec eux les solutions techniques envisageables et les aides disponibles pour améliorer le confort de leur logement ». conclut Arnaud MARTIN

Qui contacter ?

Structures relais de l'ADEME (Agence de l'Environnement Et de la Maitrise de l'Energie) et de la Région Grand'Est, l'Espace Info Energie de la CAH et Oktave proposent aux particuliers des conseils gratuits, neutres et indépendants pour réduire vos factures énergétiques et gagner en confort dans votre habitation :



Arnaud MARTIN, conseiller de l'Espace Info Energie, par téléphone au 03 88 06 59 53,
ou par mail à agglo-haguenau@eie-grandest.fr
Gabriel QUENTIN, conseiller Oktave, par téléphone au 03 88 07 32 47,
ou par mail à gabriel.quentin@alsacedunord.fr



M. Arnaud MARTIN



cliché sur caméra thermique (photos E.R.)

Epicerie solidaire

Le 3 mars 2018 a été inaugurée l'Epicerie solidaire «La fraternité». Elle a ouvert ses portes au n°1 rue du Marché à Brumath (derrière la Maison de la Communauté et l'hôtel de ville). La commune de Rottelsheim participe financièrement à sa gestion. Par conséquent les habitants de notre commune qui désirent bénéficier de ses services doivent contacter le CCAS en s'adressant à la mairie ou doivent contacter directement l'assistante sociale du secteur. Coordonnées : Centre Médico-social – 4 rue Charles Diemer à Brumath 03.68.33.88.80.)

M.V.



La plaque indique les communes - dont Rottelsheim - qui y ont adhéré (photo M.V.)

A propos des trottoirs

La commune de Rottelsheim s'est engagée à ne plus utiliser de produits phytosanitaires sur ses espaces publics. Les riverains qui ont la charge du nettoyage du trottoir devant leur propriété (déneigement en hiver, désherbage et balayage en été) sont priés de ne plus utiliser, eux non plus, ce genre de produits nuisibles à l'environnement.

Par ailleurs nous recevons de plus en plus de plaintes en mairie relatives au stationnement encombrant sur les trottoirs. Nous vous rappelons que les stationnements gênants sur la voie publique sont susceptibles d'être verbalisés. Nous faisons appel au bon sens de chacun pour respecter ces règles élémentaires du respect des autres et ne pas être obligé de recourir aux forces de l'ordre.

M.V.

Jardiner sans pesticides

Durant la semaine des alternatives aux pesticides, nous avons eu le plaisir d'accueillir chez nous le 19 mars 2018, Monsieur Eric CHARTON, spécialiste du jardinage naturel.

Devant un public nombreux et attentionné Monsieur CHARTON a conseillé un florilège de principes et d'astuces pour un jardinage au naturel.

Madame Magalie KRAEMER du S.D.E.A. (Syndicat des eaux et de l'assainissement) et Madame Emeline BALL du relais local de Générations Futures sont intervenues pour alerter le public sur la dangerosité et la nocivité des pesticides qui mettent en péril la biodiversité et la santé humaine.

Ces sensibilisations ont été importantes car à compter du 1er janvier 2019 s'appliquera la loi LABBE qui interdira la vente, la détention et l'usage des produits phytosanitaires pour les particuliers.

Mais malheureusement l'usage de ces produits demeurera dans les zones cultivées.....et nous continuerons dans notre village à subir tous les risques que font courir à la population l'exposition aux pesticides !!!!

B. D. pour la Commission Ecologie



Nettoyage de printemps 2018

Fidèles à ce rendez-vous annuel, les écoliers étaient prêts pour parcourir les rues de nos communes à la recherche de ce qui ne devrait pas s'y trouver. C'est dans la bonne ambiance, avec le passage obligé à l'aire de jeux et chez l'âne de Jean-Luc, que le ramassage s'est terminé autour d'un sympathique goûter au retour. Nos remerciements vont à tous ces enfants impliqués pour la propreté de notre village et le respect de notre environnement ; ils vont aussi à leurs enseignantes sans lesquelles cette démarche ne pourrait pas avoir lieu.

M.V.

« Vendredi 6 avril, nous sommes allés à Rottelsheim pour le nettoyage de printemps. Nous étions habillés avec un gilet jaune. Nous avons utilisé une pince et nous avons trouvé une couche de bébé. » (Célia)

« J'ai ramassé des déchets avec mes amis. J'ai marché dans les flaques et mes chaussures étaient sales, remplies de boue. » (Mattéo)

« On a trouvé des mégots et on est allé au City Parc où on a trouvé des balles de basket et de foot. » (Guillaume)

« Nous avons ramassé plein de mégots, de canettes de Coca Cola et une couche pleine. » (Fiona)

« Dans un coin, il y avait une bouteille et un champ d'orties tout autour. Je voulais attraper la bouteille, mais plouf, je suis tombée dedans ! » (Lilou)

« Nous sommes allés dans les champs, nous sommes allés voir l'âne Pipo et une chèvre. Puis nous sommes rentrés à l'école pour prendre le goûter. » (Alex)

« En revenant à l'école, nous avons trouvé des câbles et un morceau de pantalon. » (Lana)

Les élèves de la classe de M^{me} Laure TUMPICH



Ecoliers prêts pour le nettoyage... avec l'habituel soutien logistique d'Albert Stemmer (photos M.V.)



Ecole élémentaire Les Vergers - juin 2018

Les élèves ont eu un troisième trimestre ponctué d'activités sportives et culturelles diverses :

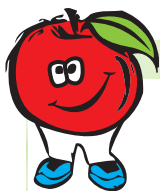
- 3ème trimestre : cycle piscine : classes de PTS/MYS et GDS/CP
- avril : rencontres badminton, basket et handball pour les CM1/CM2
- 13 avril : cross de Brumath pour tous les élèves de l'école élémentaire
- 28 mai : chorale de Chante Mai à Haguenau : classes de PTS/MYS et GDS/CP
- 4 juin : rencontre ballon chronomètre pour les CP/CE1
- 4 au 8 juin : classe verte équitation à Corcieux pour les GDS /CP
- 11 juin : spectacle des 3 chardons pour les PTS/MYS/GDS/CP/CE1
- 22 juin : pentathlon pour les élèves de CP au CM2
- 18 juin : visite du collège pour les élèves du CM2
- 25 juin : sortie de fin d'année, cascades équestres à ALTWILLER pour les élèves de la maternelle ainsi que les CP de Mme LEDIG.

Le troisième trimestre défilant à vive allure, les élèves pourront bientôt profiter de leurs quelques semaines de congés d'été.

Cathy Ledig



Cross de Brumath (photo M^{me} LEDIG)



Chante-mai, classe de M^{me} LEDIG (photo remise)

Ecole et Périscolaire

Changement politique et changement réglementaire : c'est à nouveau ce qui s'est passé pour les rythmes scolaires. Dès le mois de juin 2017, après les élections présidentielles, un décret a autorisé la réorganisation des heures d'enseignement hebdomadaire. Suite à ce texte une démarche de consultation a été menée sur l'ensemble des écoles de la Communauté d'agglomération. Cette concertation a montré qu'une majorité des acteurs éducatifs plébiscitaient le retour à une semaine de quatre jours.

Tous les conseils d'école se sont prononcés à l'unanimité pour un retour à une semaine de quatre jours d'enseignement. Le Conseil communautaire du 22 mars 2018 a pris acte de cette réorganisation.

C'est ainsi qu'à la rentrée 2018-2019 les nouveaux horaires de notre école seront les suivants : **8h15 - 11h45 / 13h45 - 16h15 du lundi au vendredi en excluant le mercredi.**

Naturellement l'école restera ouverte avant et après ces horaires pour le service du périscolaire et la journée du mercredi pour l'extra-scolaire pour les familles qui souhaitent en bénéficier.

Au niveau du Périscolaire, une nouvelle politique tarifaire sera applicable à compter de la rentrée scolaire de septembre. Elle se veut simplifiée et modernisée sur l'ensemble du territoire. Les anciennes grilles tarifaires seront remplacées par un «taux de participation personnalisée». Celui-ci garantira une parfaite progressivité tout en prenant en compte la situation sociale de la famille. Ce taux de participation est estimé en partant du revenu fiscal de référence et du nombre de parts CAF du foyer. Les familles paieront entre 80% (pour les plus aisées) et 40% (pour les moins favorisées) du tarif de référence. Ainsi toutes les familles de la CAH bénéficieront d'un tarif réduit au regard du tarif de référence qui est lui-même toujours inférieur au coût réel du service.

M.V.



Le mot du périscolaire

« **Les plus grandes joies sont celles qui viennent à l'improviste** » (Naoual Younsi)

Notre route est parfois semée d'embûches, celles des enfants également ! Il se trouve que nous traversons une telle période avec eux : les grands attendent avec impatience leur départ au collège, et les petits veulent grandir trop vite 😊

Nous allons vivre ces derniers mois à travers le théâtre. Rideau rouge, scène, lumières, improvisations, pièces de théâtre feront partie de notre quotidien. De vrais acteurs et comédiens vont trouver leur voie...

Avant de clore cette année autour de la calligraphie et l'écriture : les enfants iront à la découverte de nouvelles techniques d'écritures et s'amuseront autour des mots.

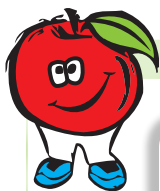
L'année a cependant été riche en rebondissements. Les vikings ont fait une halte à l'accueil périscolaire et la Suède s'est invitée durant quelques semaines.



Les parents et les enfants ont découvert de nouveaux mets et le café des vergers a encore été bien fréquenté.



Nous avons innové cette année en ouvrant les portes de la structure aux parents sous une forme plus musicale : une soirée Karaoké a remporté un franc succès. Petits et grands ont mis leur talent en avant et pour clôturer la soirée toute l'assemblée s'est mise autour des micros pour entonner ensemble un chant bien de chez nous...



A présent nous profitons pleinement des beaux jours et envahissons avec plaisir l'espace vert à l'arrière du bâtiment. Les enfants y galopent, roulent, et courent...



Nous attendons encore avec impatience notre Fête du périscolaire qui se tiendra le 23 juin et qui mettra un point d'orgue à notre thème de l'année : l'art littéraire.

Certes nous n'avons pas transformé les enfants en écrivain, mais assurons qu'ils se sont bien éclatés durant toute l'année.

Celle-ci se termine donc avec beaucoup de souvenirs et les enfants pourront se reposer avant de reprendre le navire pour de nouvelles aventures.

L'équipe d'animation vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Valérie PAUL, Responsable de l'accueil périscolaire « Les Vergers »



Etat civil

DÉCÈS

Joseph SOHM le 12 décembre 2017 à Surbourg
 Joseph ADAM le 11 février 2018 à Haguenau
 Marie Madeleine WIEDMANN veuve GRASSER le 24 mars 2018 à Haguenau

ANNIVERSAIRES

ZAEPFEL Christiane	07 décembre 1937	80 ans
BUR Joseph	27 décembre 1929	88 ans
JOST Lucie	08 janvier 1938	80 ans
HAM Gérard	23 janvier 1942	76 ans
WICHTREY Elise	27 janvier 1942	76 ans
LANG Paulette	14 février 1940	78 ans
FRIEDERICH Joseph	21 février 1933	85 ans
ZITVOGEL René	25 février 1932	86 ans
ADAM Joseph	02 mars 1938	80 ans
FORTMANN Marie-Thérèse	18 mars 1940	78 ans
ADAM Marie	22 mars 1941	77 ans
HEITZ Suzanne	30 mars 1937	81 ans
OSTER Marie-Louise	07 avril 1937	81 ans
MUCKENSTURM Marie Madeleine	08 avril 1926	92 ans
METZ Lucie	24 avril 1943	75 ans
METZ Jean	16 juin 1943	75 ans
FRAUEL Odile	23 juin 1941	77 ans
LANG Anne-Marie	24 juin 1939	79 ans
SCHOTT Ingrid	28 juin 1938	80 ans